



Hockey Bas St-Laurent Inc.

Bureau régional

18, Lieutenant de Chaste, C.P. 265

Cap-Chat (Québec) G0J 1E0

☎ 418-786-2158 \ 418-786-2450 téléc.

Courriel : info@hockeybsl.com

Site Web : www.hockeybsl.com

Procès verbal de la réunion spéciale du conseil d'administration, tenue le mercredi 26 octobre 2011 à 19h00, à la salle du Bistro 1 de l'Hôtel Rimouski, sous la présidence de monsieur Richard Michaud.

Sont présents :

Monsieur Richard Michaud – président

Madame Lyse Richard, vice présidente

Monsieur Guylain Raymond, vice-président

Monsieur Jean-Pierre Pigeon, vice-président

Monsieur Claude Bédard, vice-président

Est aussi présent :

Monsieur Rosaire Chrétien, coordonnateur.

1 VÉRIFICATION DU QUORUM :

Cinq membres sur cinq (5/5) sont présents et forment quorum, monsieur Michaud souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion. Il invite monsieur Pigeon à faire la lecture de l'ordre du jour. Il est 19h00

2- ORDRE DU JOUR :

26-10-11-1496 IL EST PROPOSÉ par le vice-président, monsieur *Guylain Raymond*

Que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

– ADOPTÉE –

3- Dossiers du Registraire :

3.1 **demandes de sur classement de joueurs** : (voir liste en annexe)

26-10-11-1497 IL EST PROPOSÉ par le vice-président, monsieur *Guylain Raymond*

Appuyé de madame Lyse Richard

Et résolu unanimement

Que les demandes de sur classement soient acceptées telles que déposées et ce, conditionnellement à ce que les évaluations (Novice – Atome) soient ultérieurement approuvées par les évaluateurs.

– ADOPTÉE –

3.2 **demandes de sous classements de joueurs** : (voir la liste en annexe)

- Considérant le règlement # 5.8.5 de Hockey Québec.
- Considérant la politique de Hockey Bas St-Laurent.
- Considérant que les évaluations n'ont pas été fournies tel qu'exigées par la réglementation.

26-10-11-1498 IL EST PROPOSÉ par le vice-président, monsieur *Guylain Raymond*
Appuyé de madame Lyse Richard
De refuser les sous classements demandés en raison du manque de formules d'évaluation nécessaires et **obligatoires** à l'acceptation de ces demandes.
À la suite de la réception de ces évaluations la décision sera reconsidérée. Il est à noter, qu'en attendant, les joueurs doivent demeurer dans leur catégorie où il devrait être.
- ADOPTÉE -

3.3 **modification de la politique des sous classement des joueurs au simple lettre** :

- Considérant le dépôt de la nouvelle version de la politique des sous classements au simple lettre
- Considérant l'étude par les membres du Conseil d'administration.

26-10-11-1499 IL EST PROPOSÉ par la vice-présidente, madame Lyse Richard
Appuyée de monsieur *Guylain Raymond*
Que la politique de sous classement des joueurs soit modifiée et qu'une copie soit envoyée à nos associations et ligues. (voir annexe)

3.4 **Tableau de représentativité à la Coupe Dodge 2012** :

Le registraire dépose la liste des représentativités régionales pour la prochaine Coupe Dodge.

3.5 **Codes PIJE de Hockey Québec** :

Le coordonnateur informe les membres qu'il a reçu dix codes PIJE pour les associations. Après discussion, il est convenu que le coût de chaque code soit le même que Hockey Québec soit 10,00\$.

3.6 **Lettre au directeur de la Régie à Hockey Québec** : (M. Dallaire)

Le registraire régional informe les membres qu'il a écrit une lettre au directeur de la régie à Hockey Québec, monsieur Yvan Dallaire afin de l'informer que la nouvelle Ligue Sénior était en bonne voie de formation, qu'il manquait des documents relatifs à son enregistrement et que le tout devrait entrer dans l'ordre bientôt. Il en a également informé que quelques matchs hors concours auront lieu et que les listes de joueurs seraient déposées avant les matchs. Une discussion à ce sujet avait déjà eu lieu avec celui-ci pour l'en informer.

4- **DOSSIERS DE M. RICHARD MICHAUD, PRÉSIDENT :**

4.1 **DOSSIER LIGUE SÉNIOR A :**

- * Considérant la possibilité de conflit d'intérêt du président de Hockey Bas St-Laurent, monsieur Richard Michaud, les membres du Conseil l'invitent à se retirer de la délibération.

4.1.1 **Demande d'enregistrement de la Ligue Sénior A de l'est du Québec.**

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance des documents déposés par la nouvelle ligue.

- Considérant l'étude des documents déposés.
- Considérant la conformité de l'article # 5.13.1 de Hockey Québec.

26-10-11-1500 IL EST PROPOSÉ par le vice-président, monsieur *Claude Bédard*
ET unanimement résolu.....

D'accepter l'enregistrement de la nouvelle Ligue Sénior A de l'Est du Québec comme membre associé à Hockey Bas St-Laurent pour la saison 2011-2012.

- ADOPTÉE -

4.1.2 **Présidence de la Ligue Sénior A de l'Est du Québec :**

- Considérant l'acceptation de la nouvelle ligue.
- Considérant les efforts entrepris par monsieur Michaud pour mettre sur pied une nouvelle ligue de catégorie Sénior A dans l'Est du Québec.
- Considérant l'article # 4.22 des règlements administratifs de Hockey Bas St-Laurent.

26-10-11-1501 IL EST PROPOSÉ par la vice-présidente, madame *Lyse Richard*
ET unanimement résolu.....

De permettre exceptionnellement à monsieur Richard Michaud, d'agir à titre de président de la nouvelle Ligue Sénior A de l'est du Québec et ce uniquement pour la saison 2011-2012.

- ADOPTÉE -

- * Les membres du Conseil invitent monsieur Michaud à rejoindre les délibérations.

4.1.3 **Remboursement des des frais de la Ligue Sénior à Hockey Bas St-Laurent :**

Monsieur Michaud dépose au nom de la nouvelle Ligue Sénior A de l'Est du Québec, un chèque au montant de 3,058,76\$ couvrant ainsi les frais de déplacements et autres pour 2010-2011 relativement aux dépenses occasionnées par à la formation de cette nouvelle ligue.

4.1.4 **Pee-Wee AA féminin :**

Monsieur Bédard explique aux membres que les responsables du hockey féminin régional ont reçu le feu vert pour former une équipe Pee-Wee AA (les Cyclones) pour 2011-12. Il informe également les membres que l'équipe pourra obtenir les services de six (6) joueuses en provenance des équipes CC.

4.1.5 **Ligue Adulte St-Fabien :**

Monsieur Michaud informe les membres du conseil, que grâce à monsieur Olivier Thériault, Hockey Bas St-Laurent pourrait compter dans ses rangs une nouvelle ligue Fédérée, comptant dix équipes. Monsieur Thériault a reçu des pamphlets d'information pertinents à l'accréditation de ces nouveaux joueurs dans l'organisation régionale.

4.1.6 **Dissolution de l'équipe Junior AA du Témiscouata :**

Le président informe les membres que l'équipe Junior du Témiscouata a été dissoute en raison de la perte de certains joueurs qui se sont joints à des équipes du Nouveau Brunswick. Il mentionne également que Hockey Québec n'a pu rien faire considérant les règlements de ACH. En contre partie, monsieur Michaud a écrit une lettre à Hockey Québec afin de dénoncer cette situation et qu'une réponse de M. Sylvain B. Lalonde est attendue à ce sujet. Monsieur Michaud invite les membres de Hockey Bas St-Laurent à appuyer toute démarche mise sur pieds par la Ligue Junior AA.

4.1.7 **Championnat provincial 2014** (Coupe Dodge)

- Considérant que monsieur Jean-Marc Leblond a fait partie du Comité organisateur de la Coupe Dodge au Bas St-Laurent en 1999.
- Considérant que monsieur Jean-Marc Leblond a fait un travail remarquable lors de la tenue de l'Assemblée générale annuelle 2010 de Hockey Québec à Rimouski en étant le principal organisateur.
- Considérant que monsieur Leblond a été membre du Conseil d'administration de Hockey Bas St-Laurent.

26-10-11-1502 IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur *Richard Michaud*

Et unanimentement résolu....

Que monsieur **Jean-Marc Leblond** soit nommé « **Président** » du Comité organisateur de la Coupe Dodge 2014 dans la région du Bas St-Laurent.

- ADOPTÉE –

4.1.8 **Dernier C.P. R**

Monsieur Michaud fait un bref résumé de la dernière rencontre des présidents régionaux (CPR).

4.1.9 **Lettre à M. Sylvain B. Lalonde, directeur général de Hockey Québec :**

(Développement des arbitres)

Monsieur Michaud informe qu'il a écrit une lettre au directeur général de Hockey Québec afin de lui demander un support monétaire dans le cadre du développement de la relève des arbitres au Bas St-Laurent. Monsieur Michaud a reçu une réponse positive dans sa démarche. Nous devrions recevoir une somme de 2000\$ pour l'année en cours.

4.1.10 **Joueurs Novice versus les Atome CC** (en région)

Monsieur Michaud informe les membres qu'il a contacté monsieur Jean-Claude Lepage, responsable du secteur Initiation, pour discuter avec lui des sur classements accordés dans les catégories Atome A – B et CC. Monsieur Lepage s'interroge sur le fait que les associations font leurs demandes beaucoup trop tardivement et qu'il déposera à cet effet une nouvelle procédure relative aux demandes de sur classement dans cette catégorie (Novice).

5- **DOSSIERS DE M. JEAN-PIERRE PIGEON, VICE-PRÉSIDENT :**

5.1.1 **Demande d'avance monétaire au Comité régional des arbitres.** (CRA) :

Monsieur Pigeon fait un bref exposé de la demande du Comité régional des arbitres

- Considérant la demande du Comité.
- Considérant le binc fondée de la demande

26-10-11-1503 IL EST PROPOSÉ par la vice-présidente, madame *Lyse Richard*

Appuyée du vice-président, monsieur *Claude Bédard*

Et unanimement résolu

Qu'une avance maximale de 7,500\$ soit accordée au Comité régional des arbitres afin de défrayer les frais d'honoraires et de déplacements des arbitres pour les concessions AA et du groupe C-relève.

- ADOPTÉE –

5- **AUTRES SUJETS :**

5.1 **Formation transitoire IC1Q vers ER :**

Le registraire informe les membres qu'une certaine demande se fait sentir pour une nouvelle formation transitoire IC1Q vers ER dans le but de donner la chance aux entraîneurs de suivre la partie manquante de la formation des entraîneurs relative au simple lettre. Cette formation donnera la chance aux entraîneurs d'obtenir leur qualification d'entraîneur récréation (ER).

5.2 **Cotisation : formation des marqueurs 2011**

Suite aux informations du coordonnateur, les membres du Conseil d'administration acceptent de laisser le tarif de cette formation au même coût que l'an passé soit selon le nombre de participants relié aux dépenses de la dite formation.

6- **PROCHAINE RENCONTRE :**

Mercredi 7 décembre 2011, 17h00

7- **LEVÉE DE LA RÉUNION :**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés.....

26-10-11-1504 IL EST PROPOSÉ par la vice-présidente, madame *Lyse Richard*
Que la réunion soit et est levée. Il est 22h45
- ADOPTÉE -

Procès-verbal lu et adopté le : mercredi 7 décembre 2011

RICHARD MICHAUD, PRÉSIDENT

JEAN-PIERRE PIGEON, VICE-PRÉSIDENT

JPP/RC